

Annexe 25

Publique

09/03/2013

Numéro ou Nom de la victime :

Date :

A/20063/12

1. Avez-vous compris la procédure de contestation de la recevabilité de l'affaire initiée par M. Gbagbo devant la CPI ? Souhaitez-vous vous exprimer sur ladite procédure ?

— Oui !

— Je pense que les textes de la CPI
seraient cela, devant la Cour, n'allaient pas
laisser faire.

2. Avez-vous connaissance d'une quelconque procédure à l'encontre de M. Gbagbo ouverte par les autorités ivoirienne ?

— Non, pour quel crime il est poursuivi ?